

Rapport d'activité

Agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur

20

en bref

15

La région Paca

5 000 000 d'habitants
370 établissements de soins
600 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
280 établissements hébergeant des personnes handicapées
150 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
20 000 médecins libéraux

Hautes-Alpes

140 000 habitants
25 établissements de soins
25 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
22 établissements hébergeant des personnes handicapées
7 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
573 médecins libéraux

Vaucluse

600 000 habitants
38 établissements de soins
61 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
35 établissements hébergeant des personnes âgées
19 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
1 871 médecins libéraux

Alpes-de-Haute-Provence

160 000 habitants
22 établissements de soins
33 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
16 établissements hébergeant des personnes handicapées
5 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
485 médecins libéraux



Alpes-Maritimes

1 100 000 habitants
80 établissements de soins
165 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
52 établissements hébergeant des personnes handicapées
32 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
4 889 médecins libéraux

Bouches-du-Rhône

2 000 000 habitants
136 établissements de soins
182 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
96 établissements hébergeant des personnes handicapées
57 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
8 832 médecins libéraux

Var

1 000 000 habitants
71 établissements de soins
136 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
62 établissements hébergeant des personnes handicapées
31 établissements hébergeant des enfants et des adolescents handicapés
3 587 médecins libéraux

Maîtriser les dépenses de santé et renforcer la performance des acteurs de santé.

Dans un contexte d'accroissement contenu des dépenses de santé, tant au niveau national qu'au niveau régional, l'ARS Paca porte un engagement fort en faveur d'une meilleure efficacité de l'offre de santé. Conformément au contrat conclu entre l'agence et le ministère (Cpom) et au plan triennal 2015-2017, la maîtrise de la dépense de santé en région et l'accompagnement des établissements de soins et des établissements et services médico-sociaux (ESMS) constituent deux axes majeurs pour répondre à cet enjeu de modernisation et d'évolution des pratiques.

3 milliards d'euros : c'est le montant total des crédits répartis par l'ARS en 2014.

Et aussi

Le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (Priaac) est l'outil de planification de l'offre médico-sociale. Cette planification doit accompagner la recomposition de l'offre, pour aboutir à une répartition plus équitable entre les territoires.

Et le Fir, dans tout ça ?

Au-delà notamment des dotations versées aux établissements, il est intéressant de réaliser un point particulier sur l'utilisation du Fonds d'intervention régional (Fir), qui représente 7 % des dépenses allouées par l'ARS. Constitué d'un regroupement d'enveloppes pouvant appartenir à tous les champs, ce fonds permet d'agir au service d'une stratégie régionale transversale.

182

feuilles de route ont été élaborées par les établissements dans le cadre du plan triennal 2015-2017, qui vise à améliorer leur performance tout en étant respectueux de l'amélioration de la qualité des prises en charge.

153

C'est le nombre d'établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui ont signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) avec l'ARS. Les Cpom sont des outils de dialogue entre l'ARS et les structures de santé. Par ce contrat, l'ARS et la structure conviennent ensemble des objectifs et de missions spécifiques qui lui seront confiées.

17

milliards d'euros : c'est le montant des dépenses de santé pour l'année 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles représentent 9 % des dépenses de santé au niveau national.

3400

euros dépensés en moyenne par habitant.

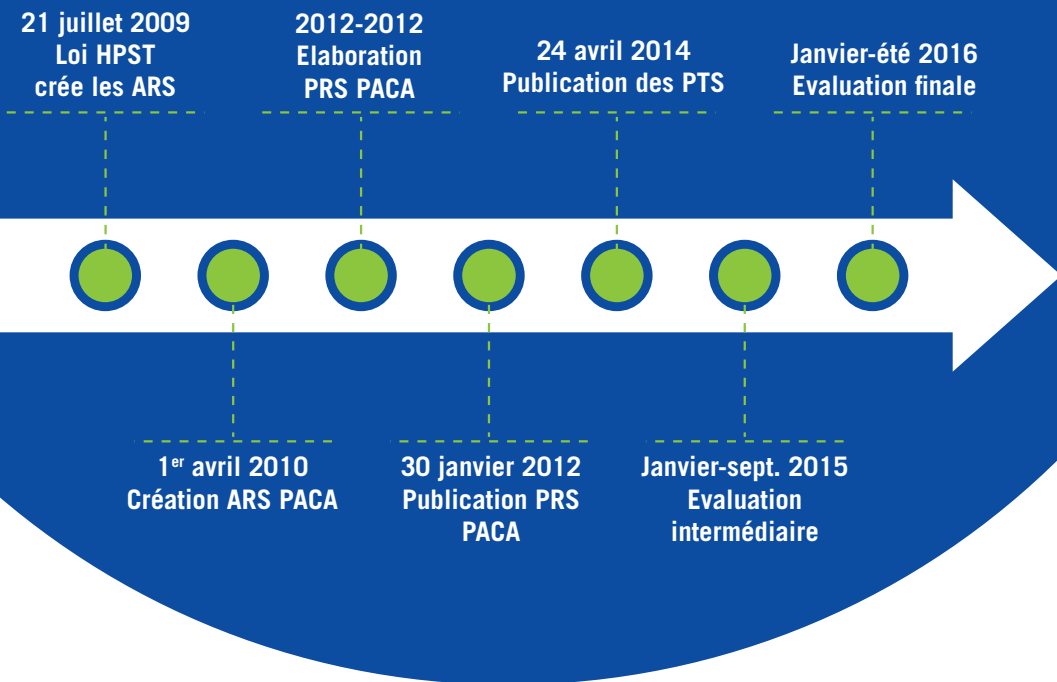
Dont principalement :

40 millions en « santé publique »

8 milliards en « soins de ville »

6 milliards pour « les établissements de santé »

1,5 milliard en « ESMS »



“ Le suivi et l'évaluation du projet régional de santé au service d'un meilleur pilotage de l'action publique ”

À mi-parcours de la mise en œuvre de son PRS, l'ARS Paca a souhaité s'engager dans une démarche d'évaluation externe de son action, débutée en janvier 2015 et qui se poursuivra jusqu'au terme du PRS, à l'automne 2016.

En capitalisant sur les expériences réussies, en analysant les éventuelles difficultés rencontrées et en identifiant les futurs enjeux à prendre en compte, l'ARS construira son deuxième projet régional de santé, pour définir sa feuille de route de 2017 à 2021.

4

axes stratégiques pour l'évaluation :

- ~ les droits des usagers ;
- ~ la territorialisation de la politique de santé ;
- ~ la transversalité et la coordination des politiques de santé ;
- ~ la réduction des inégalités de santé.

1500

C'est le nombre de participants aux Agoras, un évènement professionnel inédit organisé par l'ARS Paca en octobre 2015.

Les Agoras, c'est quoi ?

Les Agoras ont pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs de la santé, dans une dynamique de renforcement de la démocratie sanitaire afin de promouvoir une culture commune, de diffuser les savoirs et les pratiques, de créer les conditions de l'échange et du partage et de susciter les partenariats.

“ La démocratie sanitaire, un partenariat pour promouvoir le droit des usagers. ”

C'est grâce à ses partenaires et opérateurs que l'ARS déploie au quotidien la politique régionale de santé sur le terrain. C'est le principe de la démocratie sanitaire au sens large, c'est-à-dire une démocratie collaborative.

La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), véritable « parlement régional de la santé » est l'instance garante de la démocratie sanitaire en région, que la loi a créée pour éclairer les décisions de l'agence. Elle concrétise l'engagement des citoyens et leurs représentants en reconnaissant leur responsabilité sociétale en matière de santé.

10

projets ont été reçus et instruits par le service démocratie sanitaire de l'ARS. Sur avis de la commission permanente de la CRSA.

42 000

C'est le budget annuel moyen dont la CRSA a disposé de 2010 à 2014.

1500

représentants d'usagers ont été formés par des dispositifs financés par l'ARS.

1 000

déclarations ont été assurées par la cellule régionale de veille sanitaire dans le domaine de la sécurité transfusionnelle et de l'hémovigilance.

350

C'est le nombre de cas suspects de dengue et de chikungunya déclarés à l'ARS Paca en 2015. 73 cas ont été confirmés.

900

contrôles ont été réalisés par l'ARS dans le cadre du programme régional d'inspection-contrôle (Pric) dont à peu près 600 relevant du champ santé-environnemental.

98%

C'est le taux d'établissements et services médico-sociaux ayant fait l'objet d'une évaluation externe.

Des inspections-contrôles non programmées sont également conduites. Cette année, plusieurs centaines ont été réalisées.

Garantir la pertinence, la qualité et la sécurité des prises en charge.

Dans le cadre d'un contexte financier contraint, l'amélioration de la performance des acteurs de santé, à travers notamment la contractualisation et la régulation de l'offre, s'accompagne d'une politique d'amélioration de la pertinence, de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

5 2 %

C'est le taux de pratique en chirurgie ambulatoire en région Paca. Il s'élevait à 38% en 2010.

Cette pratique centrée sur le patient permet un retour au domicile le jour même de l'intervention ; son développement permet un saut qualitatif dans la prise en charge du patient. Il s'agit d'un enjeu majeur d'amélioration et de structuration de l'offre de soins. La région Paca se positionne parmi les 3 premières régions de France pour la pratique de la chirurgie ambulatoire.

Adapter l'offre aux besoins de santé de la population.

Le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques transforment les besoins de prise en charge de la population. L'amélioration de la coordination des prises en charge est essentielle pour éviter les ruptures dans les parcours de santé et limiter les hospitalisations évitables. L'ARS s'engage en ce sens pour accompagner la mise en place de dispositifs en faveur de la coordination.

20

c'est le nombre de Maia mises en œuvre en région Paca.

La méthode d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia) associe sur un territoire tous les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et leurs aidants.

181

programmes d'éducation thérapeutique ont été financés par l'ARS. Selon la Haute Autorité de santé, l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle est un processus continu, qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

6

réseaux gérontologiques ont été réorganisés en plateformes territoriales d'appui, pour les faire évoluer vers une plus grande polyvalence et une extension de leur territoire géographique d'intervention.

88

conventions tripartites ont été renouvelées entre les Ehpad, les conseils départementaux et l'ARS Paca pour définir les axes d'évolutions des établissements pour les cinq prochaines années.

71

c'est le nombre de structures d'exercice coordonné en milieu ambulatoire (maisons de santé, centres de santé, pôles de santé) en région Paca.

19

contrats de praticien territorial de médecine générale (PTMG) ont été signés pour améliorer l'offre de soins dans les territoires les plus isolés.



Accompagner les personnes en situation de précarité

Le Praps (programme régional d'accès à la prévention et aux soins) et les Pass (permanences d'accès aux soins de santé) sont pour l'ARS les dispositifs majeurs favorisant l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus démunies.

Lors de la 3e édition du forum régional santé environnement qui s'est déroulée le 30 janvier 2015, l'ARS Paca, la Dreal et le Conseil régional Paca ont lancé le 3e PRSE. Cet évènement a réuni plus de 250 participants parmi lesquels de nombreuses collectivités territoriales, associations et professionnels de santé.

750000

c'est le nombre de contrôles sanitaires réalisés par l'ARS Paca pour garantir une bonne qualité de l'eau potable aux usagers.

3

enjeux prioritaires constituent le socle du projet régional santé environnement de l'ARS Paca 2009-2013 :

- ~ **l'eau** : garantir l'accès de tous à une ressource de qualité ;
- ~ **l'air** : réduire la pollution atmosphérique ;
- ~ **la connaissance** : favoriser l'éducation et l'information.

“ Faire le choix de la prévention

et agir tôt et fortement sur les déterminants de santé. ”

L'ARS Paca prend en compte les orientations définies dans la stratégie nationale de santé : prioriser la prévention et la promotion de la santé et agir sur les déterminants de santé. Une attention particulière est apportée à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

7

c'est le nombre de contrats locaux de santé signés par l'ARS depuis 2012.

222

c'est le nombre de projets que compte le PRSE II : **111** à vocation régionale et **111** à vocation départementale.

30

c'est le nombre de contrats de ville signés par l'ARS en 2015.

29

actions ont été financées dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux actions innovantes et aux recherches-actions visant la réduction des inégalités de santé et l'adaptation du système de santé aux besoins des citoyens » porté par l'ARS.

“ La politique de ressources humaines : accompagner les agents au quotidien et promouvoir une culture commune. ”

Créée le 1er avril 2010, l'ARS reste encore un jeune établissement public qui rassemble des agents, des cultures professionnelles et des méthodes managériales de différents horizons. C'est dans ce contexte que la direction déléguée aux ressources humaines déploie des dispositifs pour favoriser l'émergence d'une culture et de pratiques professionnelles communes et partagées par l'ensemble de ses agents.

3

axes stratégiques déployés dans le plan de formation :

- ~ garantir l'adéquation des compétences des collaborateurs aux enjeux de la stratégie nationale de santé (SNS) et du projet régional de santé (PRS) ;
- ~ favoriser le déploiement d'une culture de prévention des risques psychosociaux et de qualité de vie au travail ;
- ~ accompagner le renforcement des coopérations internes et externes de l'agence.

128

managers ont bénéficié d'une formation visant à promouvoir une culture managériale et des modes de pilotage partagés au sein de l'agence.

Un séminaire pour les managers.

Les managers de l'ARS Paca se sont réunis l'année dernière pour échanger et réfléchir, ensemble, à l'émergence de valeurs et de pratiques communes à déployer au sein de leurs équipes.

20

15

Conception & réalisation SRGI/studio graphique - CFCAM 13 - juin 2016

